

**Forts de nos origines,
militons avec fierté**

CONGRÈS du Conseil central de Québec -
Chaudière-Appalaches - CSN

17 AU 21 JUIN 2019



Conseil central
de
Québec-Chaudière-Appalaches

Communiqué de presse - pour diffusion immédiate

Le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) en congrès

Québec, 14 juin 2019. – Le congrès de la plus ancienne organisation syndicale de la région s'ouvrira lundi prochain, à Québec, ayant pour thème « Forts de nos origines, militons avec fierté ». En effet, les délégué-es des syndicats membres du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) sont attendus au Centre des congrès de Québec, du 17 au 21 juin, pour une semaine intensive de travaux.

Les médias sont invités à l'ouverture officielle du congrès qui aura lieu à 13 h. Ce sont Ann Gingras, présidente du conseil central et Jacques Létourneau, président de la CSN, qui prononceront les mots d'ouverture.

Le thème retenu pour le congrès, « *Forts de nos origines, militons avec fierté* », invite les congressistes à s'inspirer de la richesse de l'histoire du conseil central, qui fêtait son centenaire l'an dernier, pour y puiser enthousiasme et détermination pour les années à venir. Plusieurs enjeux d'actualité seront débattus durant la semaine.

« Militer à la CSN dépasse largement le cadre de la négociation des conventions collectives. C'est croire profondément à un monde juste et égalitaire et que nous pouvons nous en approcher avec chaque geste que nous posons. Être syndicaliste est noble et plus que jamais nécessaire dans la société dans laquelle nous vivons. Ce n'est pas un job ou un passe-temps, c'est une conviction qui découle de notre cœur et de nos valeurs. C'est le message que veut porter le congrès du conseil central. »

– *Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN)*

Le congrès est l'instance suprême du conseil central. Il se tient tous les trois ans, au printemps. Le congrès est composé des personnes déléguées par les syndicats locaux. Les principaux rôles du congrès du conseil central sont d'élire les membres du comité exécutif, du conseil syndical et du comité de surveillance, de décider des orientations, d'adopter le budget, de fixer le taux de redevance (per capita) et d'adopter les statuts et règlements.

À propos du conseil central

Fondé en 1918, le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) regroupe les syndicats CSN sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la région de Chaudière-Appalaches. Il représente 240 syndicats et plus de 45 000 membres dans tous les secteurs d'activités.

Pour information :

Nicolas Lefebvre Legault, conseiller à l'information
418 997-6726 ou nicolas.lefebvrelegault@csn.qc.ca